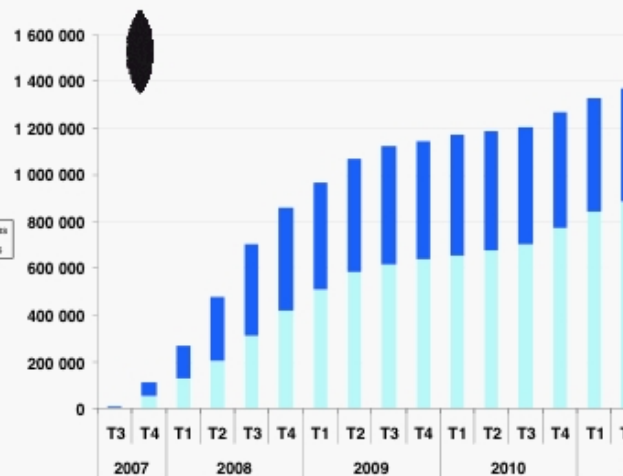
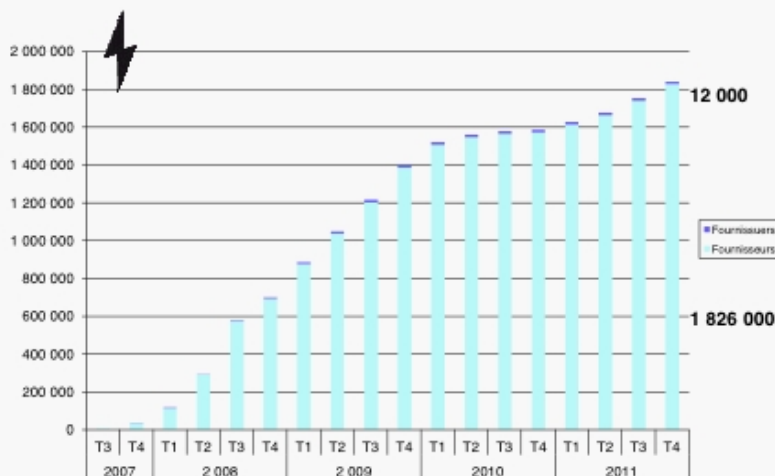


PARIS (MPE-Média) - Les fournisseurs alternatifs d'électricité et du gaz (Direct Energie, Altergaz, etc.) ont globalement conquis des clients au détriment des opérateurs historiques EDF et GDF Suez en 2011, apprend-on d'un bilan publié début mars par la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

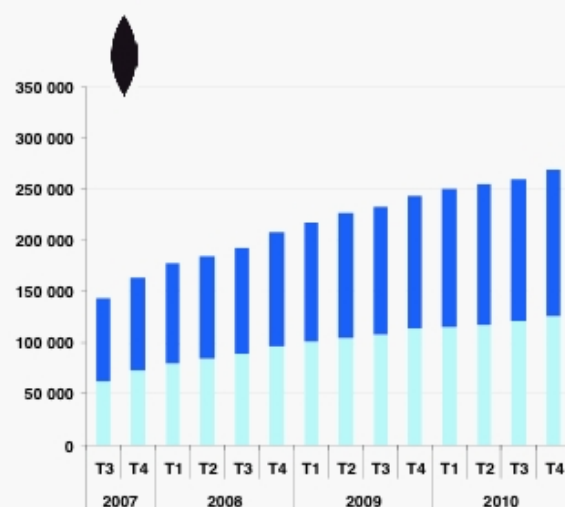
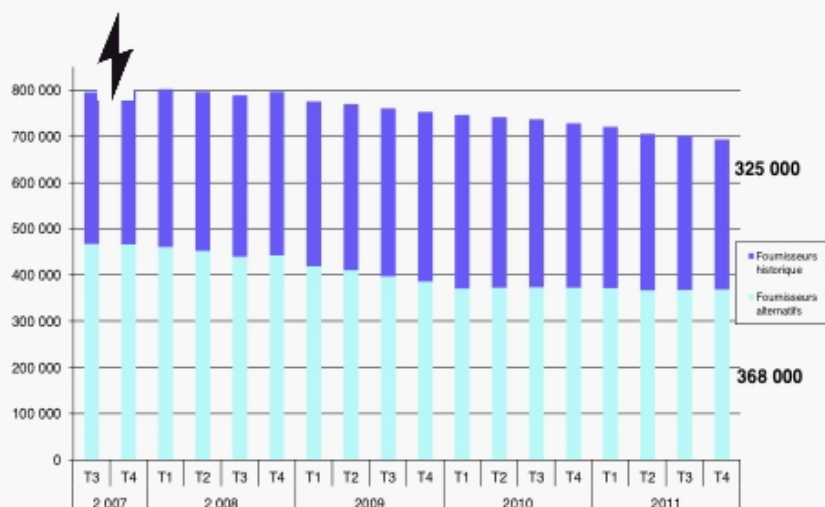
Ce bilan du régulateur du secteur confirme cependant que les particuliers restent très majoritairement fidèles aux tarifs réglementés, et que la clientèle non-résidentielle (constituée principalement d'entreprises) est beaucoup plus disputée.

« Le marché de l'électricité reste dominé par les tarifs réglementés : au 31 décembre 2011, 93% des sites toutes catégories confondus soit 63% de la consommation sont aux tarifs réglementés en électricité. Sur le marché du gaz, 15% des sites sont en offre de marché, ce qui représente 59% de la consommation », précise la CRE.

Nombre de clients résidentiels en offre de marché



Nombre de clients non résidentiels en offre de marché



<http://www.cre.fr>